

Coordonnateur de la session

Le chef du service de régulation et d'appui concerné

Lieu de formation

Sur les sites hospitaliers demandeurs.

Renseignements et inscriptions

Auprès de la ZIPR de votre région
(Voir coordonnées p. 6)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée

Nombre de participants

20 personnes

Coût

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine

FMC = 9 points

Prélèvement en vue de greffe : tout ce qu'un médecin doit savoir

Code Fx_23/2011

Public

Médecins des services d'urgence et SAMU-SMUR.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la prise en charge d'un donneur, comprendre les enjeux éthiques et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine

Thématiques abordées

Présentation de l'Agence/du service de régulation et d'appui/ de la zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons

Les enjeux de santé publique

La mort encéphalique (+ cas cliniques)

Présentation de la coordination, du réseau, de la filière de soins et de prélèvement

Les donneurs âgés et limites

Consentement et information

Prise en charge d'un AVC et prélèvement d'un donneur décédé après arrêt cardiaque

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés courts pour chaque thème suivi d'un temps d'échange et de questions-réponses entre intervenants et participants, puis d'une phase de débriefing et synthèse

Intervenants

Infirmier coordonnateur du réseau

Réanimateur

Médecin de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine